



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 97378

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des étudiants en orthophonie. Il semblerait qu'il existe sur le territoire des différences de prises en charge des frais occasionnés lors de leur période de stage. Aussi il la prie de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement pour remédier à cette situation et améliorer les conditions des stages des étudiants orthophonistes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97378

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6078

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)